

sujet trop large : Le contrôle de constitutionnalité

Par **ninielin**, le 11/11/2006 à 18:59

Bonjour bonjour, étudiant en L1 a paris 1 panthéon sorbonne je me retrouve avec une dissert au sujet que je trouve beaucoup trop large quand elle est donnée à des gens qui ont en théorie 2mois maximum de culture juridique.

"Le controle de constitutionnalité" mais sans aucune précision donc en gros je ne sais pas si il veut une dissertation sur:

- l'histoire du controle de constit (j'en doute)
- Le controle de constitutionnalité en interne
- comparé avec d'autre pays
- la théorie, utilité d'un controle de constitutionnalité
- autre chose?

Merci d'avance pour toute aidé apportée.

[i:1yio971s]édit : J'ai modifié ton titre, pour facilité la lisibilité du forum ainsi que la fonction recherche. Plus de personnes te répondront de surcroît ;) 
Cynthia [i:1yio971s]

Par **sabine**, le 11/11/2006 à 19:11

Comme tu l'as vu le sujet est large. Donc à toi de trouver une problématique pour cibler un ou deux points que tu as énoncé dans ton message. Le principal c'est que ton plan réponde à ta problématique. Je doute qu'on veuille que tu traite toutes les possibilités! On ne te demande pas un mémoire! lol 

Par **mathou**, le 11/11/2006 à 19:57

D'autant que le plan que tu trouveras justifiera ta problématique, donc tu peux choisir de développer certains des points que tu as évoqués et placer les autres dans l'introduction - en précisant que ces points ne feront pas l'objet d'une étude.

Sur les sujets de ce type, larges, le plan d'idées est plutôt sympa : pas d'énumération d'exposé mais plutôt des questions sur l'opportunité, l'efficacité, l'utilité... ça te permettrait

d'évoquer les différentes façons d'appréhender le contrôle, la spécificité française, etc. Ca dépend de ce que tu as envie de raconter toi. Tu as déjà rassemblé des idées, est-ce que tu as trouvé deux ou trois problématiques ?

Par **ninielin**, le 11/11/2006 à 20:15

En effet, je vais me concentrer sur une seule partie je pense et poser le reste en intro, je dois la rendre pour lundi et je suis pas sorti si je continue à me prendre la tête avec ^^

Pour la problématique j'avais ça:

Le contrôle de constitutionnalité permet-il vraiment de garantir la constitution et la conformité des règles de droit à celle-ci?

C'est simple au moins même si c'est pas top top.

Merci pour les infos ^^

Par **Colonel_Yaourt**, le 14/11/2006 à 17:13

Quand tu dis que c'est abusé pour des gens qui ont deux mois de culture juridique, moi j'ai eu un sujet là dessus pour ma première colle :p

:D

Me souviens même pas comment j'avais fait, mais au final ça a donné 5/20 Image not found or type unknown

Par **Stéphanie_C**, le 14/11/2006 à 17:21

Salut, ce serait bien de mettre un titre plus explicite que "help, sujet trop large" -> par exemple insérer ton sujet dans le sujet du genre : sujet de dissertation trop large : "Le contrôle de constitutionnalité".

Nan Image not found or type unknown